



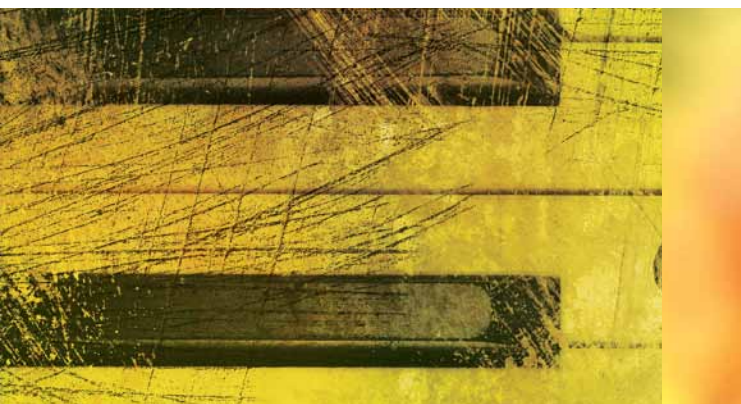
fonds|radio|star

Dix ans d'appui aux artistes d'ici



rapport annuel 2010-2011

- 3 PARTENAIRES FINANCIERS
- 4 CONSEIL D'ADMINISTRATION,
GESTION DU FONDS ET LES PARTENAIRES RADIO
- 5 MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
- 6 FONDS RADIOSTAR
 - Historique
 - Objectifs
- 7 PROGRAMME
- 8 PRIX
- 9 CERTIFICATIONS
- 10 RÉSULTATS FINANCIERS
 - Ressources financières
 - Gestion du Fonds
 - Engagements et déboursés
 - Solde résiduel d'engagements
 - Décaissement par catégorie de dépenses
- 12 ÉVALUATION DES RÉSULTATS
 - Appui aux artistes émergents
 - Répartition régionale
 - Projets acceptés
 - Financement par catégorie musicale
- 15 ÉTATS FINANCIERS 2010-2011



Grâce aux radiodiffuseurs privés, FONDS RADIOSTAR a, en 2010-2011 :

Accompagné **56** projets de **49** artistes différents ;

Contribué financièrement au développement de la carrière de ces artistes pour un montant total de **1 813 942\$** ;

Supporté **38** entreprises d'ici dans leurs efforts de commercialisation.



Conseil d'administration, gestion du fonds et les partenaires radios

Le conseil d'administration du Fonds RadioStar est composé de dix membres votants et de deux membres observateurs. Il est formé de quatre représentants des radiodiffuseurs nommés par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), de quatre représentants de l'industrie nommés par l'ADISQ et de deux personnes possédant une connaissance de l'industrie canadienne de la musique. Nous sommes très fiers de souligner la nomination d'une femme, madame Lilianne Randall, à la présidence de l'organisme.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Lilianne Randall	Directrice musicale Réseau Rythme FM Cogeco
Vice-président	Luc Piette	Vice-président EDC Musique
Trésorier	François Bissoondoyal	Directeur Disque Spectra Musique
Secrétaire	Geneviève Moreau	Directrice musicale Réseau NRJ Astral Media Radio
Administrateur	Raymond Du Berger	Président Disques Artic
Administrateur	David Dufresne	Président Bandzoogle
Administrateur	Richard Lachance	Vice-président radiodiffusion Cogeco
Administrateur	Sylvain Langlois	Président PineMedia
Administrateur	Stéphanie Moffatt	Présidente Mo'fat Management
Observateur	Solange Drouin	Vice-présidente Affaires publiques et Directrice générale ADISQ
Observateur	Pierre-Louis Smith	Consultant réglementation des médias

GESTION DU FONDS

Directrice générale	Louise Chenail
Coordination	Jacinthe Roy
Administration	Nicole Rouabah
Auditeur indépendant	Monique Beaulieu, CGA

PARTENAIRES RADIODIFFUSEURS 10-11

Andy McNabb
Astral Media Radio
Bell Media
Blackburn Group
Canadian Satellite Radio (XM)
Cogeco Diffusion
Corus Entertainment
Evanov Communications
Golden West Broadcasting
Harvard Broadcasting
Jim Pattison Group
Larche Communications
Muskoka-Perry Sound Broadcasting
My Broadcasting Corporation
MZ Media
Newcap
Northern Lights Entertainment
Northwoods Broadcasting
R.B. Communications
Radio Sept-Îles
RNC Media
Rogers Broadcasting
Sonème
Strive Communications
Vista Broadcast Group
Westman Communications Group



Le programme 2010-2011 du Fonds RadioStar marquait, le 13 août dernier précisément, 10 ans d'appui à la promotion et la commercialisation d'albums en musique vocale francophone au Canada. Tout en demeurant fidèle à sa mission première, l'appui aux artistes en développement, le Fonds a certes su, au cours de cette dernière décennie, démontrer sa capacité d'adaptation aux nouvelles réalités du marché de l'enregistrement sonore.

En effet, cette première tranche du XXI^e siècle a posé de nombreux défis à toute l'industrie, modifié considérablement ses pratiques d'affaires et imposé une concurrence de plus en plus mondiale, conséquence directe de cette nouvelle réalité qu'est l'économie numérique. Face aux défis de cette nouvelle économie, l'enregistrement sonore au Canada doit s'adapter et suivre le rythme de notre monde en évolution afin de conserver toute sa pertinence, sa compétitivité et sa créativité qui ont été jusqu'ici les éléments clés de son succès.

Cette nouvelle réalité confirme d'autant plus le rôle essentiel que joue le Fonds RadioStar en faveur du développement de nouveaux artistes, mais aussi en appui à des stratégies novatrices, hors des sentiers battus, qui ont permis aux maisons de disques de mieux promouvoir le talent et favoriser le développement de la carrière de nombreux artistes. Plus spécifiquement cette année, le Fonds a soutenu les projets de mise en marché de 56 artistes, soit 100% des demandes reçues, pour un engagement total de 1 813 942\$.

Aussi, pour la première fois cette année et marquant de façon encore plus nette le virage numérique entrepris par les entreprises d'ici, quelque 12% des sommes octroyées ont été utilisées à la promotion sur le web. Si l'on ajoute plus de 13% des sommes utilisées à la production de contenu (images), c'est près de 25% des montants engagés qui ont servi, entre autres, à la mise en place de stratégies numériques, faisant aujourd'hui du web, l'outil promotionnel par excellence pour assurer des conditions de développement adéquates aux artistes émergents d'ici. De ce fait, la part occupée par les activités scéniques a légèrement diminué mais demeure, tout de même, un véhicule privilégié pour promouvoir les œuvres de nos artistes.

Au terme de cette première année à la présidence du Fonds, je ne peux qu'être fière de tout le travail accompli par nos créateurs, les producteurs et, bien sûr, nos artistes. Il va s'en dire que de nombreux défis les attendent encore et le Fonds RadioStar maintiendra le cap sur les nouvelles orientations adoptées, tout en réaffirmant son engagement à accompagner les artistes pour leur assurer des conditions optimales de développement.

Lilianne Randall,
Présidente

HISTORIQUE

En 1998, le CRTC autorise, à l'intérieur de la *Politique concernant la radio commerciale* (Avis public CRTC 1998-41), la création d'un fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne, établissant une contribution financière de 3 % de la valeur des transactions d'acquisition à ce fonds. En novembre 2000, il approuve la proposition conjointe de l'ACR et de l'ADISQ précisant la structure et les modalités de Fonds RadioStar. En décembre 2006, la nouvelle politique du CRTC sur la radio commerciale reconduit cette contribution.

Depuis sa mise en œuvre en août 2001, le Fonds RadioStar offre un programme d'aide financière pour soutenir la commercialisation d'enregistrements sonores au Canada. La Fondation MUSICACTION assure la gestion de ce programme depuis le début de ses activités sous la direction du conseil d'administration du Fonds RadioStar. Son programme et ses règles, totalement distincts de ceux de MUSICACTION, sont administrés de façon indépendante.

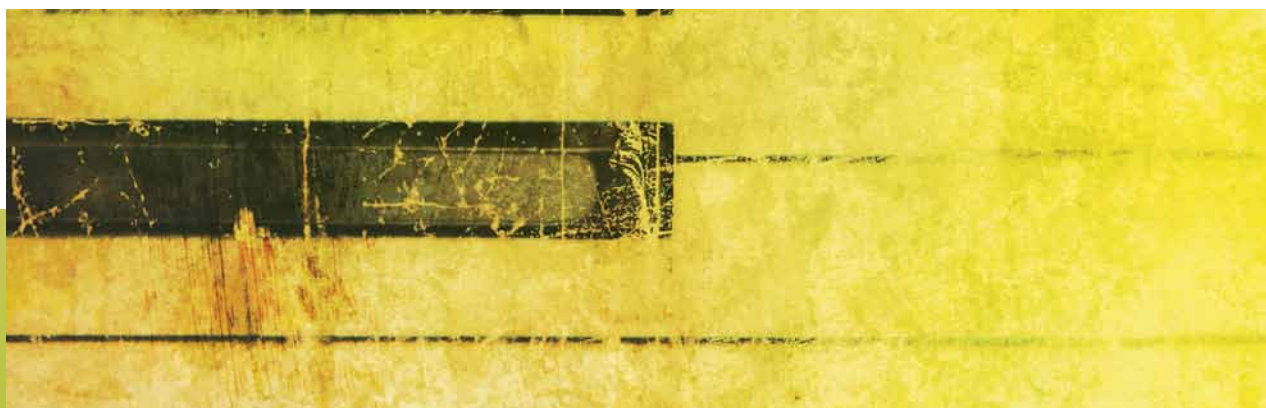
OBJECTIFS

- Le Fonds vise à promouvoir exclusivement la musique canadienne de langue française. Les autres projets sont dirigés au Radio Starmaker Fund.
- Le Fonds vise à assurer aux radiodiffuseurs privés un répertoire de musique francophone diversifié et de qualité.
- Le Fonds réserve son aide à des projets de commercialisation destinés au marché canadien.
- Le Fonds est destiné en priorité aux artistes en développement de carrière, visant à « créer des étoiles de la musique canadienne produisant du contenu canadien populaire ».
- Le financement est octroyé aux maisons de disques à propriété et à contrôle canadiens, à l'exception des artistes canadiens résidant à l'extérieur du Québec qui peuvent recevoir l'aide directement.
- Le financement constitue un apport supplémentaire aux sommes investies par les maisons de disques et d'autres sources de financement public et privé qui couvrent les premières étapes de commercialisation.

Le principal critère d'accès au Fonds est l'atteinte d'un seuil de ventes minimal Soundscan. Il est fixé selon la catégorie musicale et le nombre d'albums en carrière de l'artiste, le seuil exigé pour un premier album étant moindre que pour un second. Ce critère est l'assurance d'un investissement préalable du demandeur et du réel potentiel de succès du projet. L'aide initiale accordée est limitée à 60 000 \$ par projet dont 10 000 \$ sont réservés uniquement au spectacle.

L'accès à un montant supplémentaire maximal de 20 000 \$, dont 5 000 \$ pour les spectacles, est également fonction de l'atteinte de seuils de ventes, majorés pour une deuxième phase.

Selon le principe d'appui aux artistes émergents, les artistes ayant vendu plus de 300 000 copies en carrière ne sont pas éligibles. Également, le Fonds RadioStar étant destiné en priorité aux artistes en développement, l'aide totale accordée ne peut dépasser 30 000 \$ si l'artiste qui fait l'objet de la demande a déjà obtenu, au Canada, un disque platine en carrière.



Le Fond RadioStar a accompagné de nombreux projets d'artistes récompensés en 2010-2011 :

LES PRIX

Alexandre Désilets	Scène émergente – Prix André « Dédé » Fortin – SPACQ
Andrea Lindsay	Interprète féminine par excellence – Gala des prix Trille Or
Bernard Adamus	Révélation de l'année – ADISQ
Bernard Adamus	Artiste de l'année – GAMIQ
Bernard Adamus	Album Folk/Country de l'année – GAMIQ
Bernard Adamus	Chanson de l'année – GAMIQ
Bernard Adamus	Révélation de l'année – GAMIQ
Cœur de pirate	Artiste de l'année s'étant le plus illustré hors Québec – ADISQ
Damien Robitaille	Meilleur album – Gala des prix Trille Or
Damien Robitaille	Auteur-compositeur par excellence – Gala des prix Trille Or
Damien Robitaille	Interprète masculin par excellence – Gala des prix Trille Or
Damien Robitaille	Meilleur spectacle – Gala des prix Trille Or
Damien Robitaille	Coup de cœur des médias – Gala des prix Trille Or
Damien Robitaille	Artiste franco-ontarien s'étant le plus illustré à l'extérieur de la province – Gala des prix Trille Or
Fred Fortin	Auteur-compositeur de l'année – GAMIQ
Fred Fortin	Album chanson de l'année – GAMIQ
Karkwa	Album de l'année – Alternatif – ADISQ
Karkwa	Album francophone de l'année – JUNO
Karkwa	Meilleur disque canadien – Prix Polaris
Manu Militari	Album de l'année – Hip Hop – ADISQ
Mara Tremblay	Vidéoclip de l'année – ADISQ
Marie-Mai	Interprète féminine de l'année – ADISQ
Marie-Mai	Album de l'année – Rock – ADISQ
Marie-Pier Arthur	Scène émergente – Prix André « Dédé » Fortin – SPACQ
Martin Léon	Arrangeur de l'année – ADISQ
Maxime Landry	Album de l'année – Meilleur vendeur – ADISQ
Maxime Landry	Album de l'année – Reprises – ADISQ
Maxime Landry	Chanson populaire de l'année – ADISQ
Maxime Landry	Interprète masculin de l'année – ADISQ
Orange Orange	Pochette de disque de l'année – ADISQ
Radio Radio	Auteur-compositeur communauté francophone Canada – Prix Édith Butler – SPACQ
Radio Radio	Vidéoclip de l'année – GAMIQ
Radio Radio	Album Hip-Hop de l'année – GAMIQ
Yann Perreau	Spectacle de l'année – Auteur-compositeur-interprète – ADISQ
Yves Lambert	Chanteur de l'année – Traditionnel – Gala des prix de musique folk canadienne

Félicitations aux artistes appuyés par Fonds RadioStar qui, au cours des 5 dernières années, ont obtenu une certification de l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement (AICE ou CRIA) en fonction du nombre de copies vendues selon le classement suivant :

CERTIFICATIONS

	CD	CD commercialisé après 1 ^{er} mai 2008	DVD	Titre téléchargé
Or	50 000	40 000	5 000	20 000
Platine	100 000	80 000	10 000	40 000
Double Platine	200 000	160 000	20 000	80 000
Triple Platine	300 000	240 000	30 000	120 000
Diamant	1 000 000	800 000	100 000	400 000

Certification CD

Année	Artiste	Album	Certification
2011	Marie-Mai	Version 3.0	Platine
2011	Vincent Vallières	Le monde tourne fort	Or
2010	Annie Villeneuve	Noël chez moi	Or
2010	Maxime Landry	Vox Pop	Double Platine
2010	William Deslauriers	Un pied à terre	Or
2009	Annie Villeneuve	Annie Villeneuve	Or
2009	Coeur de pirate	Coeur de pirate	Or
2009	Ima	A la vida	Or
2009	Lost Fingers	Rendez-vous rose	Or
2009	Marc Hervieux	Après nous	Or
2008	Ariane Moffatt	Tous les sens	Or
2008	Kaïn	Les saisons s'tassent	Or
2008	Marie-Mai	Dangeureuse attraction	Or
2007	Artistes variés	Duos Dubois	Double Platine
2007	Daniel Bélanger	L'échec du matériel	Or
2007	Isabelle Boulay	De retour à la source	Platine
2007	Marie-Élaine Thibert	Comme ça	Platine
2007	Trois Accords	Grand champion international de course	Or

Certification DVD

2011	Arthur L'Aventurier	L'aventure de Noël	Triple Platine
2008	Marie-Mai	La tournée	Or
2007	Respectables	Live au Centre Bell	Or

RESSOURCES FINANCIÈRES

Les revenus du Fonds RadioStar et de son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent principalement des contributions des entreprises de radio exigées par le CRTC lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radio. Au minimum, 3 % de la valeur de ces transactions doit être versé à ces deux fonds. Pour les transactions visant le marché francophone, 80 % de ce 3 % est versé au Fonds RadioStar ; pour les transactions visant le marché anglophone, 20 % du 3 % lui est versé.

L'ACR perçoit les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement acceptées par le CRTC, et reverse au Fonds RadioStar les contributions attribuées au développement de la musique vocale francophone. En 2010-2011, ces contributions ont été de 2 181 680 \$. Depuis la création du Fonds en 2001-2002, elles totalisent 27 567 379 \$. À terme en 2018, le financement aura atteint 38 M\$.

GESTION DU FONDS

Pour ce dixième exercice financier, les frais d'administration sont établis à 8,7 %. La moyenne de ces frais est de 8 % depuis les débuts et ce, dans le respect des règles approuvées par le CRTC en novembre 2000 à l'effet qu'ils ne devraient pas représenter à terme plus de 10 % des contributions reçues des radiodiffuseurs.

ENGAGEMENTS ET DÉBOURSÉS

Depuis la création du Fonds, 612 demandes ont été reçues et 545 d'entre elles ont été acceptées, pour un taux d'approbation de 89 %. Ce taux, qui était de 78 % en 2006-2007 en raison du nombre de demandes, atteint aujourd'hui 100 %. Il est conséquent à la refonte du programme et de ses critères d'accès en 2007.

La décroissance prévue des contributions amenait le Conseil à répartir les sommes disponibles sur plusieurs années, prolongeant ainsi la durée de vie du Fonds et assurant annuellement une même disponibilité d'argent. En 2010-2011, le Fonds a engagé 1 813 942 \$, soit sensiblement le même montant qu'au cours des 3 exercices financiers précédents (1 831 140 \$ en 2009-2010, 1 739 910 \$ en 2008-2009 et 1 949 849 \$ en 2007-2008).

DEMANDES ET ACCEPTATIONS

	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008
Demandes reçues	56	55	52	51
Montants demandés	1 880 852 \$	1 911 982 \$	1 898 160 \$	2 018 033 \$
Demandes acceptées	56	54	51	51
Montants accordés	1 813 942 \$	1 831 140 \$	1 739 910 \$	1 949 849 \$
Montants déboursés	1 629 255 \$	1 354 493 \$	1 321 687 \$	1 990 583 \$

SOLDE RÉSIDUEL D'ENGAGEMENTS

Les déboursés effectués sont généralement des premiers paiements pour les projets acceptés dans l'année en cours et des paiements finaux pour les projets acceptés antérieurement. Peu de projets sont complétés au cours d'un même exercice financier. Les déboursés ont été de 1 629 255 \$ en 2010-2011 comparativement à 1 354 493 \$ en 2009-2010. Le solde d'engagements est de 825 146 \$.

DÉCAISSEMENT PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

L'analyse des projets complétés en 2010-2011 indique ce qui suit:

- Les activités scéniques subissent une baisse comparativement à 2009-2010, soit 21,9% par rapport à 27,2%;
- Le pourcentage des dépenses relatives aux activités web est en constante augmentation depuis 2006-2007;
- En additionnant les dépenses web à celles relatives à la production d'images, on constate que le quart des déboursés (24,9%) profite à la promotion des artistes via Internet.

DÉPENSES PAR POSTE

Charges	2010-2011		2009-2010		2008-2009		2007-2008	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Images	*227 934\$	13,1	236 618\$	16,2	276 367\$	19,1	381 960\$	15,2
Promotion	68 547	3,9	60 584	4,2	101 883	7,0	233 489	9,3
Relations de presse	152 198	8,7	119 037	8,1	113 853	7,9	266 040	10,6
Promotion radio	108 099	6,2	77 191	5,3	69 004	4,8	153 985	6,2
Web	205 784	11,8	133 670	9,1	97 463	6,7	104 733	4,2
Télévision	182 454	10,5	146 472	10,0	222 367	15,3	362 928	14,5
Radio	54 958	3,2	59 977	4,1	115 710	8,0	188 808	7,5
Magasin	74 249	4,3	53 232	3,6	84 768	5,8	219 608	8,8
Imprimé	146 577	8,4	92 906	6,4	95 274	6,6	206 983	8,3
Panneaux	56 395	3,2	25 359	1,7	0	0,0	30 525	1,2
Tour support	84 346	4,8	59 902	4,1	50 258	3,5	87 867	3,5
Activités scéniques	381 445	21,9	397 882	27,2	221 513	15,3	269 162	10,7
Total	1 742 986\$	100	1 462 830\$	100	1 448 460\$	100	2 506 088\$	100

* En 2010-2011, 130 780\$ ont été utilisés pour les vidéoclips et 97 154\$ pour la production d'autres images.

APPUI AUX ARTISTES ÉMERGENTS

Conformément à sa mission, le Fonds appuie en priorité les artistes en développement de carrière. En 2010-2011, 32 % des montants ont été accordés à des premiers albums, 24 % à des deuxièmes et 23 % à des troisièmes, totalisant 79 % des fonds engagés. Les projets d'artistes, cumulant quatre albums et plus en carrière, représentent cette année 21 % des montants accordés comparativement à 31 % en 2009-2010, à 10 % en 2008-2009 et à 12 % en 2007-2008.

NOUVEAUX ARTISTES

	2010-2011			2009-2010		
	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants accordés	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants accordés
1 ^{er} album	18	585 377 \$	32	20	641 408 \$	35
2 ^e album	14	427 353	24	12	374 222	20
3 ^e album	12	422 730	23	9	257 691	14
4 albums et plus	12	378 482	21	13	557 819	31
Total	56	1 813 942 \$	100	54	1 831 140 \$	100

NOUVEAUX ARTISTES

	2008-2009			2007-2008		
	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants accordés	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants accordés
1 ^{er} album	25	875 344 \$	50	22	900 818 \$	46
2 ^e album	13	387 470	22	12	449 613	23
3 ^e album	8	307 218	18	11	375 000	19
4 albums et plus	5	169 878	10	6	224 418	12
Total	51	1 739 910 \$	100	51	1 949 849 \$	100

RÉPARTITION RÉGIONALE

En 2010-2011, deux artistes issus des communautés francophones du Canada vivant en situation minoritaire ont reçu l'aide du Fonds, en comparaison de quatre en 2009-2010 et de cinq en 2008-2009. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont à l'honneur avec les artistes Damien Robitaille et Annie Blanchard.



Artiste	Demandeur	Région	Montant
Adamus Bernard	Disques Dare to care	Montréal	20 887\$
Ale Dee	High Life Music	Mauricie	46 566\$
Alfa Rococo	Productions Alfa Rococo	Montréal	14 286\$
Alfa Rococo	Tacca Musique	Montréal	65 000\$
Anodajay	Disques 7e Ciel	Abitibi-Témiscamingue	60 000\$
Ariel	Disques Audiogramme	Plusieurs régions	10 000\$
Ariel	Tacca Musique	Plusieurs régions	41 666\$
Arthur l'Aventurier	Gregg Musique	Québec	70 891\$
Bélanger Julie	Zone 3 Musique	Côte-Nord	10 444\$
Blanchard Annie	Disques Musicor	Nouveau-Brunswick	39 003\$
Boisjoli Brigitte	Disques Musicor	Centre-du-Québec	72 116\$
Bon Débarras	Productions de l'Onde	Plusieurs régions	30 919\$
Casabon	Tandem.mu	Québec	44 274\$
Charbonniers de l'enfer	Cie Larivée Cabot Champagne	Plusieurs régions	34 525\$
Chaumont Pascal	Disques Musicor	Laurentides	50 000\$
Cœur de pirate	Disques Dare to Care	Montréal	7 203\$
CuréLabel	EDC Musique	Québec	21 968\$
Désilets Alexandre	Gestion Denis Wolff	Outaouais	48 437\$
Désilets Alexandre	Opak Productions	Outaouais	10 000\$
Deslauriers William	Productions J	Montréal	15 000\$
Drapeau Étienne	MP3 Disques	Québec	26 771\$
Dupré Marc	Productions J	Laval	38 325\$
Exterio	Slam Disques	Montréal	10 000\$
Hélie Laurence	Gordon Musique	Beauce	23 443\$
Hunt Jimmy	Disques Dare to Care	Québec	28 006\$
Jalbert David	Productions Alain Dupuis	Montréal	80 000\$
Jorane	Vega Musique	Québec	35 893\$
Karkwa	9175-5272 Québec	Plusieurs régions	15 000\$
Karkwa	Disques Audiogramme	Plusieurs régions	15 000\$
Lapointe Hugo	Instinct Musique	Lanaudière	57 897\$
Léon Martin	Cie Larivée Cabot Champagne	Québec	31 691\$
Letarte Maryse	Disques Artic	Montérégie	17 513\$
Malajube	Disques Dare to Care	Montérégie	5 042\$
Malajube	Disques Dare to care	Montérégie	50 000\$
Manu Militari	Donald Emmanuel	Québec	7 768\$
Minière Jérôme	Cie Larivée Cabot Champagne	Montréal	24 837\$
Moran	Tandem.mu	Montréal	37 165\$
Nevsky Alex	Disques Audiogramme	Cantons-de-l'Est	50 000\$
Painchaud Jonathan	Sphère Musique	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	60 000\$
Painchaud Jonathan	Sphère Musique	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20 000\$
Perreau Yann	Équipe Spectra	Lanaudière	15 000\$
Peter Peter	Disques Audiogramme	Québec	26 779\$
Petites tounes	Disques Musicor	Plusieurs régions	28 090\$
Philémon chante	Disques Audiogramme	Québec	18 809\$
Poulin Alexandre	Prodat	Estrie	50 000\$
Robitaille Damien	9e Vague	Ontario	5 000\$
Robitaille Damien	Disques Audiogramme	Ontario	694\$
Samian	Disques 7e Ciel	Abitibi-Témiscamingue	15 000\$
Sens	Productions Simonsays	Montréal, Laurentides et Lanaudière	50 000\$
Sir Pathetik	High Life Music	Mauricie	50 000\$
Tanguay Guylaine	C.R. Musique	Saguenay-Lac-St-Jean	41 605\$
Tocadéo	Productions Serge Paré	Montréal	60 000\$
Tricot machine	Disques Dare to care	Mauricie	16 566\$
Veilleux Steve	Disques Passeport	Centre-du-Québec	53 863\$
Villeneuve Annie	Entourage Musique	Saguenay-Lac-St-Jean	30 000\$
Xavier Caféine	Opak Media	Outaouais	5 000\$
Total			1 813 942\$

FINANCEMENT PAR CATÉGORIE MUSICALE

En 2010-2011, la musique populaire a repris le premier rang en termes de nombre de demandes acceptées et de montants accordés. En effet, 19 projets se partagent 635 048 \$, soit 35 % des montants alloués. Elle est suivie du folk contemporain avec 15,4 % des montants accordés et de l'alternatif au troisième rang avec 10,6 %. Le pop rock est presque à égalité avec le hip hop, soit respectivement 10 % et 9,9 % du financement alloué.

Le nombre de projets en musique alternative et traditionnelle augmente constamment depuis l'année 2007-2008. Le montant accordé pour la musique jeunesse est à son plus haut niveau depuis quatre ans.

	2010-2011			2009-2010			2008-2009			2007-2008		
	Demandes acceptées	Montants accordés	%	Demandes acceptées	Montants accordés	%	Demandes acceptées	Montants accordés	%	Demandes acceptées	Montants accordés	%
Alternatif	9	192 296\$	10,6	8	265 793\$	14,5	4	121 447\$	7,0	3	126 990\$	6,5
Country	2	80 608	4,4	0	0	0,0	2	73 204	4,2	2	72 373	3,7
Folk contemporain	9	278 666	15,4	13	352 417	19,3	9	354 596	20,4	1	29 087	1,5
Hip Hop	5	179 334	9,9	5	234 901	12,8	9	252 373	14,5	6	287 278	14,7
Jazz	0	0	0,0	1	30 000	1,6	0	0	0,0	0	0	0,0
Jeunesse	2	98 981	5,5	1	60 000	3,3	0	0	0,0	2	80 000	4,1
Musique du monde	0	0	0,0	0	0	0,0	2	80 865	4,6	1	21 247	1,1
Musique urbaine	1	24 837	1,4	2	63 875	3,5	2	53 764	3,1	2	28 442	1,5
Pop rock	4	181 760	10,0	7	215 986	11,8	7	231 930	13,3	8	265 000	13,6
Populaire	19	635 048	35,0	10	414 170	22,6	13	411 635	23,7	23	924 022	47,4
Rock	2	55 000	3,0	5	102 411	5,6	2	100 096	5,8	2	55 410	2,8
Traditionnel	3	87 412	4,8	2	91 587	5,0	1	60 000	3,4	1	60 000	3,1
Total	56	1 813 942 \$	100	54	1 831 140 \$	100	51	1 739 910 \$	100	51	1 949 849 \$	100

ÉTATS FINANCIERS 2010-2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fonds RadioStar

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fonds RadioStar, qui comprennent le bilan au 31 août 2011, l'état des résultats, l'évolution des actifs nets et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

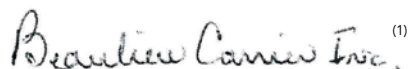
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fonds RadioStar au 31 août 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les états financiers de Fonds RadioStar pour l'exercice terminé le 31 août 2010 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 20 septembre 2010.

 (1)

Montréal, le 13 octobre 2011

(1) Monique Beaulieu, CGA auditrice

RÉSULTATS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT

	2011	2010
PRODUITS		
Contributions des entreprises de radiodiffusion	2 181 680\$	4 126 041\$
Honoraires de gestion – ACR	–	(9 450)
	2 181 680	4 116 591
Intérêts	171 654	140 946
	2 353 334	4 257 537
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	129 751	134 372
Honoraires légaux et de gestion	24 551	2 000
Honoraires professionnels	61	17 814
Loyer et autres charges	39 506	39 506
Communications	5 289	6 517
Assurances	2 650	2 576
Frais de réunions	1 090	290
	202 898	203 075
EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE	2 150 436	4 054 462
Contributions d'aide	1 629 255	1 354 493
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	521 181	2 699 969
Amortissement d'un autre élément d'actif	1 505	–
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	519 676\$	2 699 969\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTIONS DES ACTIFS NETS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT

2011

2010

	2011	2010
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS		
SOLDE AU DÉBUT	8 401 826 \$	6 713 033 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	519 676	2 699 969
Affectations d'origine interne	186 030	(1 011 176)
SOLDE À LA FIN	9 107 532 \$	8 401 826 \$
ACTIFS NETS AFFECTÉS (note 7)		
SOLDE AU DÉBUT	1 011 176 \$	– \$
Affectations d'origine interne	(186 030)	1 011 176
SOLDE À LA FIN	825 146 \$	1 011 176 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILANS

31 AOÛT

2011

2010

ACTIF

COURT TERME

Encaisse	746 622\$	777 350\$
Débiteurs (note 5)	79 120	60 654
Dépôts bancaires à terme, taux variant entre 1,45% et 1,70%, échéant le 12 septembre 2011 et le 15 décembre 2011	3 600 000	4 000 000
Dépôts bancaires rachetables, taux variant entre 1,51% et 1,54%, échéant le 10 décembre 2011 et le 22 décembre 2011	1 500 000	1 000 000
Frais payés d'avance	12 686	13 069
	5 938 428	5 851 073

PLACEMENTS À LONG TERME

Dépôts bancaires à terme au taux de 2,24 %, échéant le 26 juin 2014	4 000 000	3 600 000
---------------------------------------------------------------------	-----------	-----------

AUTRE ÉLÉMENT D'ACTIF (note 6)

7 525

–

9 945 953\$

9 451 073\$

PASSIF

COURT TERME

Frais courus	13 275\$	38 071\$
--------------	----------	----------

ACTIFS NETS

Non affectés	9 107 532	8 401 826
Grevés d'affectations d'origine interne (note 7)	825 146	1 011 176
	9 932 678	9 413 002
	9 945 953\$	9 451 073\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Lilianne Randall
Présidente



François Bissoondoyal
Trésorier

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT	2011	2010
FONCTIONNEMENT		
Contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées	2 181 680\$	4 116 591\$
Intérêts encaissés	151 652	156 195
	2 333 332	4 272 786
Contributions d'aide versées	1 627 719	1 355 029
Achats de biens et services payés	98 631	89 436
Rémunération du personnel payée	128 680	134 097
	1 855 030	1 578 562
	478 302	2 694 224
INVESTISSEMENT		
Autre élément d'actif	(9 030)	-
Dépôts bancaires à terme	-	(2 600 000)
	(9 030)	(2 600 000)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	469 272	94 224
TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 777 350	1 683 126
TRÉSORERIE À LA FIN (note 8)	2 246 622\$	1 777 350\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT 2011 ET 2010

1 – STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Fonds RadioStar a été constitué le 16 février 2001 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.

Destiné en priorité au développement des artistes émergents, Fonds RadioStar, un organisme sans but lucratif, appuie par un financement significatif les projets de promotion des maisons de disques susceptibles d'avoir un véritable impact sur la carrière des artistes canadiens d'expression française. Il apporte un soutien additionnel en complétant les programmes d'aide existants et assure un second souffle aux projets de commercialisation. Fonds RadioStar verse aux maisons de disques admissibles des contributions non remboursables.

2 – FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Les produits du Fonds RadioStar proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

3 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en tenant compte des particularités suivantes :

Instrument financiers

Fonds RadioStar applique les recommandations du chapitre 3861, Instruments financiers – informations à fournir et présentation du manuel de l'I.C.C.A. en vertu desquelles les traitements comptables suivants sont adoptés :

Actifs ou passifs détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs détenus à des fins de transaction sont portés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les instruments financiers, comprenant les placements détenus jusqu'à leur échéance, sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu d'intérêt est inclus aux résultats sur la durée de vie prévue de l'investissement.

Constatation des produits

Le Fonds RadioStar utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion

exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimale, 3% de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux nouveaux fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80% du 3% est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20% du 3% est versé au Fonds RadioStar. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir les 3% de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité de caisse.

Autre élément d'actif

L'autre élément d'actif est comptabilisé au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 4 ans.

Impôts sur le bénéfice

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, Fonds RadioStar est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exempt d'impôts sur le bénéfice, soit l'excédent des produits sur les charges.

Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration du Fonds RadioStar assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation financière. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend les espèces et quasi-espèces qui ne sont grevées d'aucune affectation. Les espèces comprennent l'encaisse. Les quasi-espèces comprennent les dépôts bancaires à terme ou rachetables détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme, mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, elles comprennent les dépôts bancaires à terme ou rachetables dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT 2011 ET 2010

3 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

4. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'organisme définit son capital comme étant les actifs nets affectés et non affectés. En matière de gestion du capital, l'objectif de l'organisme est de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation afin de continuer à rencontrer son objet décrit à la note 1, et ce, suivant ses ressources financières, lesquelles permettent de faire face à son solde résiduel d'engagements et de verser des participations financières aux nouveaux projets soumis.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

5 – DÉBITEURS

	2011	2010
Demandeur – contributions d'aide	– \$	1 536 \$
Intérêts courus	79 120	59 118
	79 120 \$	60 654 \$

6 – AUTRE ÉLÉMENT D'ACTIF

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	9 030 \$	1 505 \$	7 525 \$	– \$

7 – ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a affecté des actifs nets d'un montant de 825 146 \$ (2010, 1 011 176 \$) afin de couvrir le paiement des engagements relatifs aux contributions d'aide pour lesquelles l'organisme est engagé au 31 août 2011.

Cette décision a été appliquée de manière rétroactive à l'exercice précédent et ces affectations, établies en fonction de ces mêmes données, totalisent une somme de 1 011 176 \$ et ont réduit les actifs nets non affectés au 31 août 2010 qui s'élevaient alors à un montant de 9 413 002 \$.

8 – TRÉSORERIE À LA FIN

	2011	2010
Encaisse	746 622 \$	777 350 \$
Dépôts bancaires rachetables	1 500 000	1 000 000
	2 246 622 \$	1 777 350 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT 2011 ET 2010

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a effectué les opérations suivantes avec des entreprises apparentées : contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées pour un montant de 960 224 \$ (2010, 2 501 897 \$) et contributions d'aide versées pour un montant de 56 302 \$ (2010, 25 000 \$).

Ces dernières sont apparentées dû au fait que leurs représentants administrent l'organisme. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par Fonds RadioStar et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange et les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

10 – ENGAGEMENTS

Contributions d'aide

Fonds RadioStar présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 825 146 \$ (2010, 1 011 176 \$). De cette somme, une portion de 19 740 \$ (2010, 25 000 \$) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

11 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers à court terme ou à long terme se rapproche de leur juste valeur.

Risque

En fonction des instruments financiers détenus, l'organisme estime n'encourir aucun risque de marché, de crédit, d'illiquidité ou de flux de trésorerie.

12 – CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION

Au 31 août 2011, les entreprises de radiodiffusion doivent verser à l'organisme des contributions s'élevant à une somme totale de 292 180 \$ (2010, 78 905 \$) afin de respecter les conditions qui leur sont imposées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

13 – CHARGES DE FONCTIONNEMENT

En vertu de la proposition visant à établir le fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne de la langue française devenu « Fonds RadioStar » présentée par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en septembre 2000 et approuvée par ce dernier le 9 novembre 2000, les charges de fonctionnement ne peuvent excéder 10% des contributions des radiodiffuseurs versées durant l'existence du Fonds. Du mois d'août 2001 jusqu'au 31 août 2011, les charges représentent 8% des contributions.

14 – RÉGIME DE RETRAITE

Fonds RadioStar a un régime de retraite à cotisations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite à tous les employés qui sont à son emploi depuis plus de trois mois. Les cotisations au régime de retraite sont de 7% du salaire de base et conditionnelles à la cotisation volontaire de l'employé de 3,5%. La charge de retraite au montant de 7 423 \$ (2010, 7 643 \$) est incluse dans les salaires aux résultats.



FONDS RADIOSTAR

4385, rue Saint-Hubert, #2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Téléphone: 514 861-8444 / 1 800 861-5561
Télécopieur: 514 861-4423

www.fondsradiostar.com